

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

7722/80 (Presse 79)

641st Council meeting  
- Economic and Financial Questions -  
Luxembourg, 9 June 1980  
President: Mr Filippo PANDOLFI,  
Minister for the Treasury  
of the Italian Republic



The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Paul NOTERDAEME Ambassador  
Permanent Representative

Denmark:

Mr Ivar NØRGAARD Minister for Economic Affairs

Germany:

Mr Manfred LAHNSTEIN State Secretary,  
Federal Ministry of Finance

France:

Mr René MONORY Minister for Economic Affairs

Ireland:

Mr Michael O'KENNEDY Minister for Finance

Italy:

Mr Filippo PANDOLFI Minister for the Treasury  
Mr Carlo FRACANZANI Deputy State Secretary,  
Ministry of the Treasury  
and  
Chairman of the Economic and  
Financial Policy Co-ordination  
Group

Luxembourg:

Mr Jacques SANTER Minister for Finance

Mr Ernest MÜHLEN State Secretary, Ministry of Finance

Netherlands:

Mr A.P.J.M.M. Van der STEE Minister for Finance

United Kingdom:

Sir Geoffrey HOWE Chancellor of the Exchequer

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI Vice-President

o

o o

The following also attended the meeting:

Mr F.W. RUTTEN Chairman of the Economic Policy Committee

Mr Jean-Yves HABERER Chairman of the Monetary Committee

ECONOMIC SITUATION

The Council exchanged views on the economic situation in the Community and requested the Commission to take this into account when drawing up the communication it would be submitting to the Council in preparation for the second quarterly examination of the economic situation in the Community scheduled for the meeting on 15 July.

RECYCLING PROBLEMS

The Council was presented with an opinion by the Monetary Committee concerning measures which the Community might undertake concerning recycling, and the detailed arrangements for these, in line with the conclusions of the Presidency at the last European Council in Luxembourg on 27 and 28 April 1980.

The Council agreed that its members would inform their Heads of Government of the observations which had been made in preparation for the next meeting of the European Council in Venice on 12 and 13 June.

In addition, the Council requested the Monetary Committee to take a further look at certain questions arising in connection with both Community and international mechanisms.

MEDIUM-TERM ECONOMIC POLICY

The Council heard an introduction, by the Chairman of the Economic Policy Committee, to a report drawn up by that Committee on 23 April 1980 on the problems of medium-term economic policy and priorities for the fifth programme.

The Council invited the Committee to continue its proceedings on the basis of the broad outlines of this report with a view to the preparation of the preliminary draft of the fifth programme of medium-term economic policy in time for it to be adopted before the end of this year.

SYNTHETIC TEXTILE FIBRES

The Council adopted the Regulation confirming protective measures - decided on by the Commission on 15.2.1980 - on yarn of polyamide for carpets originating in certain third countries and imported into the United Kingdom.

OTHER DECISIONS

Energy

The Council adopted in the official languages of the Communities the Resolutions

- concerning Community energy policy objectives for 1990 and convergence of the policies of the Member States (see Press Release No 6911/80 (Presse 63) of 13 May 1980);
- concerning new lines of action by the Community in the field of energy saving (see Press Release No 6911/80 (Presse 63) of 13 May 1980).

Atomic Questions

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision approving the conclusion by the Commission of the International Convention on the Physical Protection of Nuclear Materials.

Customs union

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations

- temporarily suspending the autonomous Common Customs Tariff duties on certain industrial products;
- opening, allocating and providing for the administration of a Community tariff quota for certain eels falling within subheading ex 03.01 A II of the Common Customs Tariff (1 July 1980 - 30 June 1981).

Commercial policy

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision on the signing of an Agreement, on the one hand, and of an agreement in the form of an exchange of letters, on the other hand, between the European Economic Community and the Republic of India on trade in jute products and trade co-operation on such products.

Relations with the ACP States

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation on the safeguard measures provided for in the second ACP-EEC Convention of Lomé.

---

529787

■\*\*\*

NOTE BIO(80) 244 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM LES ASSISTANTS DG I ET VIII

■\*\*\*

OBJET : PREPARATION CONSEIL ECO/FIN DU 9 JUIN 1980 ■(C. BOON)

-----

LES MINISTRES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES TIENDRONT LEUR SESSION DE JUIN LUNDI PROCHAIN A LUXEMBOURG A PARTIR DE 15 H 30. TROIS POINTS SONT A L'ORDRE DU JOUR.

A. SITUATION ECONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTE

-----

IL Y AURA UNE DISCUSSION LUNDI CONCERNANT LA SITUATION ECONOMIQUE SUR BASE DES TRAVAUX DU GROUPE DE COORDINATION DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES. CES TRAVAUX ET LES REMARQUES DU CONSEIL PERMETTRONT A LA COMMISSION D'ETABLIR SA COMMUNICATION HABITUELLE AU CONSEIL EN VUE DU DEUXIEME EXAMEN TRIMESTRIEL DE LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTE, PREVU POUR LA SESSION DU 15 JUILLET PROCHAIN.

B. PROBLEMES DE RECYCLAGES

-----

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL ONT ETE PREPAREES PAR LE COMITE MONETAIRE LEQUEL VIENT D'ADOPTER UN AVIS CONCERNANT LES PROBLEMES DE RECYCLAGE.

IL S'AGIT LUNDI POUR LES MINISTRES DE DEGAGER DES POSITIONS COMMUNES EN VUE DES SOMMETS DE VENISE.

IL CONVIENT DE NOTER QUE L'AVIS DU COMITE MONETAIRE DONNE POUR LA PREMIERE FOIS UNE ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DU RECYCLAGE A LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE. SI L'ON EST PARFAITEMENT CONSCIENT ■■■■■ QUE C'EST AVANT TOUT UN PROBLEME MONDIAL POUR LEQUEL (\*) LES INSTITUTIONS MONDIALES (FMI, BANQUE MONDIALE) ONT UN ROLE DOMINANT A JOUER, LA COMMUNAUTE CEPENDANT ESTIME QU'IL EST IMPORTANT POUR ELLE DE L'ENVISAGER A SON NIVEAU.

L'AVIS S'EXPRIME AUTOUR DE TROIS THEMES PRINCIPAUX :

- LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE DU RECYCLAGE,
- L'EXAMEN DE CES PROBLEMES DANS LE TEMPS (1980, 1981),
- REFLEXIONS ENFIN SUR LE ROLE QUE PEUVENT JOUER LES INSTRUMENTS DE FINANCEMENTS DE LA COMMUNAUTE■ FUSSENT ILS SECONDAIRES PAR RAPPORT AUX INSTRUMENTS MONDIAUX■.

■■■■■

(\*) VEUILLEZ LIRE DEBUT LIGNE : CONSCIENT DU FAIT QUE ...

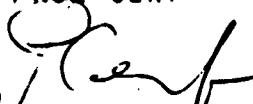
////

NNNN

GPP MME BOON B 1/13 7596 6.6.80

X X

■■■■■ PAUL CERF



517920

## C. LE CINQUIEME PROGRAMME DE POLITIQUE ECONOMIQUE A MOYEN TERME

EST ACTUELLEMENT EN PREPARATION LE TROISIEME PROGRAMME QUINQUENNIAL 1981 - 1985 DE POLITIQUE ECONOMIQUE A MOYEN TERME LEQUEL DOIT ETRE ADOpte EN 1981. IL Y AURA LUNDI UN EXPOSE ORAL DE M. RUTTEN, PRESIDENT DU COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE, SUR LES LIGNES DIRECTRICES DE L AVANT PROJET DU PROGRAMME.

LE FAIT QUE LE CINQUIEME PROGRAMME S'INSCRIVE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL PERTURBE, REND PLUS ACTUELLE QUE JAMAIS LA NECESSITE POLITIQUE D'UN TEL PROGRAMME.

D. [REDACTED] SOUS DIVERS :

IL EST POSSIBLE QUE M. ORTOLI INTERVienne POUR SOULIGNER  
L IMPORTANCE QUE LA COMMISSION ATTACHE AUX ASPECTS ECONOMIQUES  
DES QUESTIONS RELATIVES A L ENERGIE.

AMITIES, PAUL CÉRÉF  
NNNN

NNNN

529764

四

-NOTE BIO(80) 244, SUITE 1 ET FIN, AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM LES ASSISTANTS DG I ET VIII

四六

OBJET : CONSEIL ECO/FIN DU 9 JUIN 1980 (C. BOON)

LES MINISTRES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ONT TENU LUNDI A LUXEMBOURG UNE SESSION DE TROIS HEURES POUR LA DERNIERE FOIS AVANT LA PRESIDENCE LUXEMBOURGEOISE SOUS PRESIDENCE ITALIENNE DE M PANDOLFI. CE ■■ DERNIER A ETE VIVEMENT REMERCIE AU NOM DU CONSEIL PAR M SANTER DE LA FACON DONT IL AVAIT MENE LES TRAVAUX DURANT LES SIX DERNIERS MOIS.

Sous les points A il a été, d'une part, adopté le procès verbal du Conseil Affaires étrangères des 29/30 mai 1980 concernant la contribution britannique au financement du budget communautaire et, d'autre part, [REDACTED] confirme le règlement pris par la Commission attribuant des mesures de sauvegarde applicables au Royaume Uni pour les fibres synthétiques de polyamide en provenance des Etats Unis.

## A - SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LA COMMUNAUTE

MORTOLI A FAIT UN BREF EXPOSE SUR LES RESULTATS DE 1979 ET LES PERSPECTIVES POUR 1980 EN PRECISANT QUE LA COMMISSION ESTIMAIS QU'IL FALLAIT TOUJOURS POURSUIVRE DES POLITIQUES BUDGETAIRE ET MONETAIRE STRICTES.

MORTOLI A FAIT EN PREALABLE A L EXAMEN DE LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTE QUI DOIT AVOIR LIEU LORS DE LA SESSION DE JUILLET. LES DEUX REMARQUES SUIVANTES :

- L'ETABLISSEMENT DE MOYENNES POUR LA COMMUNAUTE N'EQUIVAUT PAS BIEN ENTENDU A LA RECONNAISSANCE D'UNE SITUATION FAVORABLE DANS TOUTS LES PAYS, ET CERTAINS D'ENTRE EUX DOIVENT ALLER PLUS LOIN DANS LEURS POLITIQUES DE RIGUEUR ET PLUS VITE.
- LA COORDINATION COMMUNAUTAIRE DANS UN ENSEMBLE INTERDEPENDANT COMME L'EST LA COMMUNAUTE, EST UNE NECESSITE CAR TOUTE ACTION MENEE CHEZ L'UN PROVOQUE DES REACTIONS CHEZ L'AUTRE; PAR CONSEQUENT, L'ACTION DOIT ETRE CONCERTEE.

NNNN

GPP MME BOON

8 1/13 7596 10-6-80

2

M SANTARELLI

B. PROBLEMES DE RECYCLAGE

---

M HABERER, AU NOM DU COMITE MONETAIRE, A PRESENTE AU CONSEIL L AVIS A LA COMMISSION ET AU CONSEIL ADOpte A L UNANIMITE PAR CE COMITE CONCERNANT LES PROBLEMES DE RECYCLAGE.

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL EUROPEEN DE LUXEMBOURG DES 27 ET 28 AVRIL 1980 FAISAIENT ETAT DE CETTE QUESTION DE TELLE SORTE QUE LA PRESIDENCE DU CONSEIL AVAIT INVITE LE COMITE MONETAIRE A EXAMINER LES INITIATIVES QUE LA COMMUNAUTE POURRAIT PRENDRE DANS LE DOMAINE DU RECYCLAGE AINSI QUE LEURS MODALITES.

L AVIS EXAMINE D ABORD LE CONTEXTE INTERNATIONAL EN PRECISANT QUE LA SITUATION ACTUELLE PARAIT PLUS DIFFICILE POUR CORRIGER LES GRANDS DESEQUILIBRES DES PAIEMENTS D ORIGINE PETROLIERE QUE LA SITUATION ISSUE DE LA CRISE 1973/1974.

ENSUITE L AVIS ETUDIE LES ASPECTS DU PROBLEME DU RECYCLAGE EN DEFINISSANT CELUI CI COMME LE PROCESSUS PAR LEQUEL LES SURPLUS ENREGISTRES PAR LES PAYS EN EXCEDENT SONT MIS A LA DISPOSITION DES PAYS EN DEFICIT DE BALANCE DES PAIEMENTS.

CE PROCESSUS REPOSE EN GRANDE PARTIE SUR L INTERMEDIATION FINANCIERE INTERNATIONALE PUBLIQUE ET PRIVEE QUI ASSURE UNE CERTAINE TRANSFORMATION ENTRE LES FORMES DE PLACEMENT OFFERTES AUX PAYS EN EXCEDENT ET LES CONDITIONS DE FINANCEMENT OFFERTES AUX PAYS EN DEFICIT.

LE RECYCLAGE AINSI DECRI SE COMPORE DES COUTS ET DES RISQUES VARIABLES MAIS QUI DOIVENT ETRE PRIS EN CHARGE.

L AVIS SE POURSUIT PAR UN EXAMEN DE LA PROBLEMATIQUE "AJUSTEMENTS / FINANCEMENTS".

EN DERNIER LIEU, LE COMITE A ENVISAGE QUEL PEUT ETRE LE ROLE DE LA COMMUNAUTE DANS LE RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE RECYCLAGE SANS QU IL SOIT QUESTION DE SE SUBSTITUER OU DE CONCURRENCER LES PROCESSUS NORMAUX.

CE ROLE QUOIQUE SUBSIDIAIRE PEUT ETRE IMPORTANT QUE CE SOIT PAR DES CONTRIBUTIONS A DES ACTIONS MENEES AU NIVEAU MONDIAL OU PAR DES INTERVENTIONS DIRECTES DE LA COMMUNAUTE DANS LES PAYS MEMBRES (COORDINATION DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMMUNAUTAIRES) ET EN DEHORS DE LA COMMUNAUTE.

UN TOUR DE TABLE A SUIVI CET EXPOSE LORS DUQUEL L ON A VIVEMENT FELICITE LE COMITE MONETAIRE POUR SON TRAVAIL ET ESTIME QU IL FALLAIT LE POURSUIVRE DANS LE CADRE NON D UN PROCESSUS DECISIONNEL MAIS DE THEMES DE REFLEXIONS A APPROFONDIR.

NNNN//

433415

M ORTOLI A DIT QUE LA COMMISSION, LAQUELLE PARTICIPE ACTIVEMENT A CES TRAVAUX, ESTIMAIS QUE DANS UNE STRATEGIE D ENSEMBLE MENEES AU NIVEAU MONDIAL, DEPASSANT DONC LA COMMUNAUTE, CELLE CI AVAIT CEPENDANT UNE POLITIQUE COMMUNE A ETABLIR ET A SOUTENIR ET QUE CETTE POLITIQUE COMMUNE COMPORTAIT EN TANT QUE TELLE UNE VERTU D'IMPULSION A UNE STRATEGIE D ENSEMBLE. DANS CE BUT, LA COMMUNAUTE DEVAIT SE DONNER UN PROGRAMME DE TRAVAIL.

M PANDOLFI A ALORS DEGAGE LES THEMES SUR LESQUELS LE COMITE MONETAIRE DEVRAIT APPROFONDIR SES REFLEXIONS SANS QUE IL PUIsse S AGIR A CE NIVEAU D INITIATIVE COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DU RECYCLAGE, LES DECISIONS, A PRECISE LA PRESIDENCE, DEVANT SE PRENDRE EN TEMPS VOULU DANS LES ENCEINTES AD HOC.

C. RAPPORT DU COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE ECONOMIQUE A MOYEN TERME ET LES PRIORITES DU CINQUIEME PROGRAMME

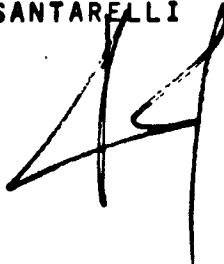
---

M RUTTEN A PRÉSENTE AU CONSEIL LE RAPPORT DU COMITE EXPOSANT LES GRANDES LIGNES DU CINQUIEME PROGRAMME DE POLITIQUE ECONOMIQUE A MOYEN TERME.

M ORTOLI A EXPLIQUE QUE VUES LES DIFFICULTES DE CE GENRE D EXERCICE, LE BUT ICI N ETAIT PAS DE DEcrire L AVENIR MAIS D ENVISAGER LES DIFFERENTES CONTRAINTES AUXQUELLES POURRAIENT DEVOIR FAIRE FACE LES PAYS DE LA COMMUNAUTE DANS LES ANNEES A VENIR ET LES TYPES D INTERVENTIONS NECESSAIRES POUR Y FAIRE FACE.

LE CONSEIL A APPROUVE LE RAPPORT DU COMITE ET L A INVITE A POURSUIVRE SES TRAVAUX POUR LA REDACTION DE L AVANT PROJET DU CINQUIEME PROGRAMME.

AMITIES, M. SANTARELLI  
NNNN



NNNN

